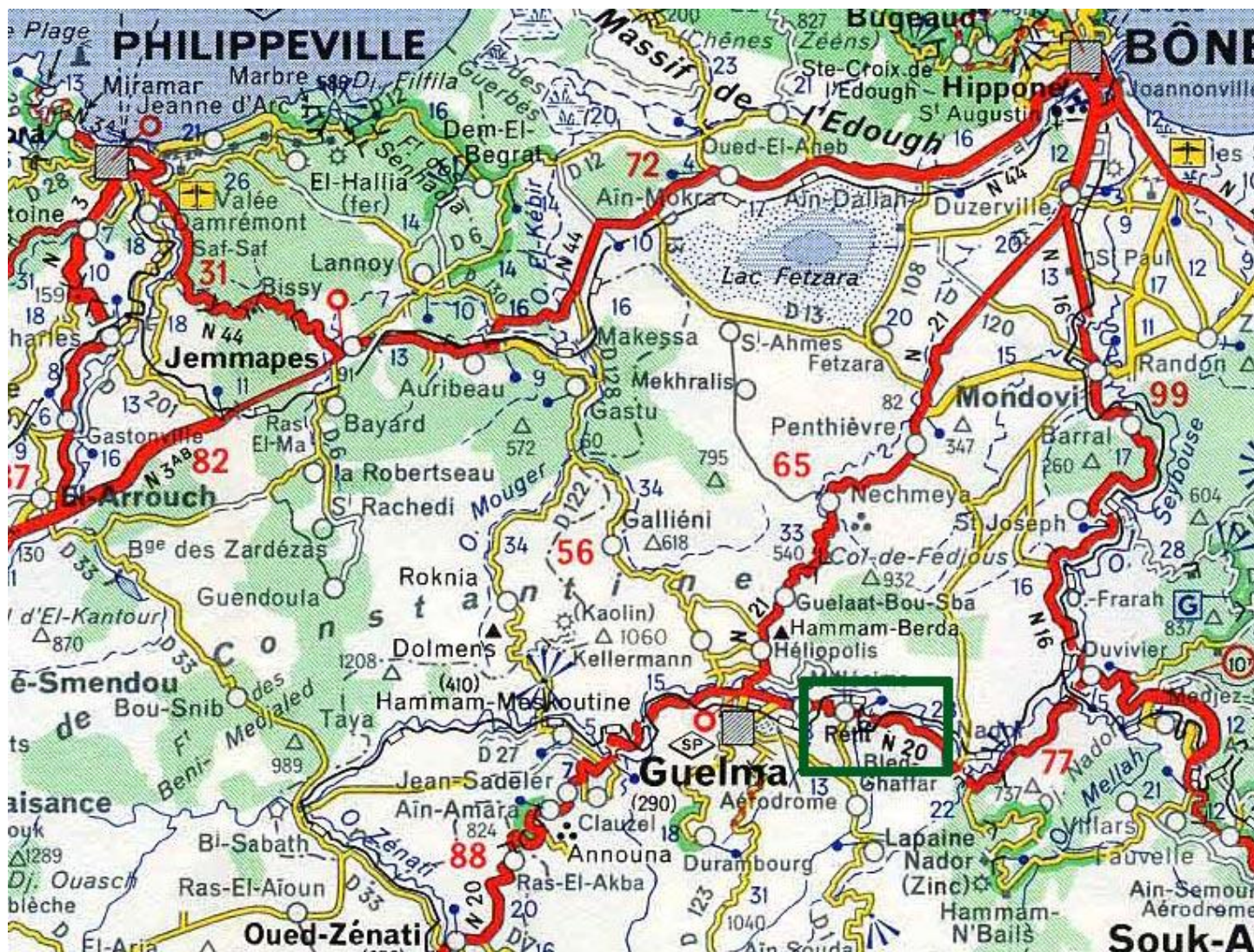


## NADOR

Dans l'Est algérien, sur la RN 20 entre GUELMA et SOUK AHRAS, le village de NADOR est situé au Sud-ouest de DUVIVIER.



Nom arabe de NADOR signifie « observatoire ».

**Présence Française**  **1830 - 1962**

Le 8 Novembre 1836, l'armée française, forte de 10 000 hommes, quittait BÔNE, se dirigeant sur CONSTANTINE La colonne en marche forcée arriva le 10 novembre dans le GHELMA des arabes, qui n'était qu'un amas de ruines et de décombres antiques sur lesquels de tristes et rares gourbis se disséminaient ça et là entourés de leurs ordinaires immondices Ces ruines antiques, étaient les restes de l'occupation romaine, les témoins indéniables d'une époque de splendeurs et de richesses que vivaient, il y a dix huit siècles, les habitants de GUELMA.

Cette avant-garde, est commandée par le général de RIGNY, qui espère au départ de BÔNE rallier au passage quelques tribus favorables. Quand l'occupation de GUELMA fut décidée de préférence à celle de MEDJEZ-AMAR, on éleva d'abord des bâtiments permanents. Le général DUVIVIER fut croyons nous le premier commandant supérieur de GUELMA. C'est lui qui fit ouvrir le chemin DUVIVIER qui gravissait les collines au Sud pour ouvrir la route la plus courte sur MEDJEZ AMAR alors préféré a GUELMA

La ville de GUELMA a été fondée le 20 janvier 1845, non loin des ruines de la CALAMA des Romains.

La ville de SOUK AHRAS a été créée en 1856 par les colons qui étaient venus se grouper autour d'un camp établi pour surveiller la frontière tunisienne. Près de SOUK AHRAS, sont les ruines de THAGASTE, où naquit Saint AUGUSTIN, évêque d'HIPPONE (BÔNE).



Général Franciade DUVIVIER (1794/1848)



Vue de SOUK-AHRAS

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Franciade\\_Fleurus\\_Duvivier](https://fr.wikipedia.org/wiki/Franciade_Fleurus_Duvivier)

Dès lors des centres agricoles furent créés dans la région de GUELMA : en 1848, MILLESIMO. PETIT, HELIOPOLIS ; en 1856 : KELLERMANN et GUELAA BOU SBA ; en 1857, DUVIVIER et en 1863, OUED ZENATI. Plus tard d'autres centres s'ajoutèrent aux anciens, dont en 1874, LAVERDURE qui deviendra chef lieu de la commune mixte de la SEFIA.



LAVERDURE : Siège de la commune mixte de LA SEFIA peu après sa construction en 1935.

De 1868 à 1956, deux types de communes créées par le gouvernement français coexistent en Algérie : la commune de plein exercice et **la commune mixte, conçue en 1868 pour les territoires militaires**. Dès 1874, cette dernière, destinée à l'origine à évoluer vers une commune de plein exercice, est introduite progressivement en territoire civil. Elle est définie comme étant « *une agrégation de territoires* » (centres de colonisation, douars, puis centres municipaux à compter de 1937) « *formant en vertu d'un arrêté du gouverneur général une circonscription administrative, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière* ». Cette circonscription se trouve être alors de type exceptionnel, totalement inconnu en France.

### **Commune Mixte de la SEFIA**

Géographiquement, la commune mixte de la SEFIA, proche de la frontière Tunisienne, est entourée des communes de SOUK-AHRAS, de LA CALLE, de BÔNE, de GUELMA et de SEDRATA. Elle se situe dans les terres et d'après le service topographique de CONSTANTINE, elle possède une superficie totale de 112 195 hectares, soit 260 kilomètres, et son altitude moyenne est de 750 mètres. A sa création, elle est donc sous l'égide administrative de la sous-préfecture de BÔNE et de la préfecture de CONSTANTINE.

La commune mixte de la SEFIA tire son nom de celui de la chaîne montagneuse qui traverse l'ancien caïdat des SEFIA organisé en 1859. Elle fut créée par l'arrêté gouvernemental du 11 mars 1879 avec SOUK-AHRAS comme chef lieu. Ce dernier a été transféré à deux reprises : premièrement en 1880 à l'OUED-CHAM et finalement en 1886 à LAVERDURE qui resta le chef-lieu définitif. Les douars, des centres de colonisation sont énumérés ici dans leur situation administrative définitive :

LAVERDURE, AIN-SEYNOUR, VILLARS et FAUVELLE sont les quatre centres de colonisation existants dans les limites de la commune. On y trouve aussi onze douars : AÏN-KETONE, AOUAÏD, BENI-MEZZELINE, DAHOUARA, HANNENCHA, KEF-RIH, MEHAÏA, MECHAALA, **NADOR**, OULED-BECHIAH et SFAHLI.



Plusieurs tribus ont formé ces douars ; les principales sont la tribu de KSELNA ayant formé le douar OULED-BECHIAH, les tribus des OULED SIDI-AFFIF, BENI-YAHI, partie de N'BAILS et d'OULED-DAANE ont constitué le douar SFAHLI, partie des tribus des BENI-GUECHA et OULED-DAANE ont représenté le douar KEF-RIH, et le **douar NADOR** s'est vu naître avec la tribu des N'BAILS.

La population se répartit entre français, européens et indigènes. Cinq confréries religieuses y sont recensées, les AMMARIAS, les CHADELYAS, les KADRIAS, le RAHMANIAS et les TIDJANIAS.

Pour ce qui est de l'assistance publique, la commune est équipée d'un hôpital auxiliaire et d'un dispensaire antisyphilitique à LAVERDURE, des hangars-abris sont installés dans les douars pour l'assistance aux mères et aux nourrissons, ainsi que pour les consultations gratuites. En revanche, il n'y a pas de bureaux de bienfaisance.

D'un point de vue économique, la commune de la SEFIA est conditionnée par son identité géographique. En effet, elle est formée en grande partie de régions montagneuses à fortes déclivités, où la culture des céréales est difficile. Celle-ci n'est pratiquée seulement dans les centres de colonisation de VILLARS et FAUVELLE, ainsi que dans les douars HANNENCHA, MEHAÏA, BENI-MEZZELINE, **NADOR** et SFAHLI.

Dans les autres douars et centres, on fait surtout de l'élevage (bovins, ovins, caprins, porcs) et les habitants ne cultivent que les céréales nécessaires à leur alimentation ou à celle de leurs animaux. La culture de la vigne et du tabac, même si restreinte, est malgré tout présente. Cependant, c'est la culture de l'olivier qui garde l'avantage dans la commune. En effet, entre les arbres appartenant à la commune et ceux appartenant aux propriétaires européens et indigènes, cela fait 48 000 plantations en 1949 ; une situation qui a ensuite évolué. Afin d'encourager l'agriculture, la commune possède une société Indigène de Prévoyance (SIP) installée au chef-lieu ainsi qu'une société « *mutuelle des labours* ».

En ce qui concerne les ressources forestières, LA SEFIA possède 13 500 hectares de forêts domaniales et 3 500 hectares de forêts particulières. On en extrait du bois de mine, des traverses de chemins de fer, du liège, du bois de chauffage et du charbon.

Au niveau industriel, sont recensées deux mines au douar SFAHLI. La mine dite d'AÏN-ACHOUR où le plomb, l'arsenic et métaux connexes y sont exploités. Pour ce qui est du zinc et autres métaux connexes, la référence se trouve être la mine dite du HAMMAM N'BAILS.

Pour finir la présentation des possessions économiques et exploitables du territoire, il est important de citer les points d'eaux qui sont nombreux et dont les plus importants ont fait l'objet de captages. Deux sources ont été également identifiées : une source carbo-ferrugineuse dans le centre d'AÏN-SEYNOUR ayant fait l'objet d'un captage depuis 1872 et la source thermo-minérale dite du HAMMAM N'BAILS qui conserve un établissement de bains.

Après sa suppression en 1957, la commune mixte de La SEFIA disparaît et même si une infime partie de ses anciens territoires restent sous l'égide de la sous-préfecture de GUELMA, la plupart d'entre eux dépendent désormais de l'arrondissement de SOUK-AHRAS.

**Composition (selon arrêté gouvernemental du 1<sup>er</sup> décembre 1880) :** LAVERDURE (Chef lieu -412 hectares) - AÏN AFFRA (44 ha) - AÏN SEYNOUR (435 ha) - OUED CHAM (1077 ha) - DEKMA (13 ha) - AÏN SONDA (30 ha) - **NADOR (77 ha)** - HAMMAM N'BAÏLS (23 ha) - BENI MEZZELINE (2610 ha) - HANENCHA (ou ZEMALA) (4287 ha) - MECHALA (1674 ha) - DAHOUARA (2356 ha) - AOUAÏD et MEGANA (1962 ha) - MAHIA (3369 ha) - TIFECH (3789 ha) - K'SELNA (1475 ha) - BENI YAHI et OULED SI AFIF (2902 ha) - BENI GUECHA (1640 ha) - N'BAÏLS (4031 ha) - OULED DÂANE (4990 ha) -

Total : 37 196 hectares ; Population : 617 Français, Indigènes : 36 159, Tunisiens : 130, Etrangers divers : 290

**Un petit voyage vers NADOR** (Source Collectif GUELMA : <http://www.piednoir.net/guelma/villes-villages/rub-villes-villages.html> )

Après avoir quitté la gare de DUVIVIER, la voie ferrée du BÔNE-GUELMA et prolongements décrit une courbe assez prononcée en suivant le cours de la SEYBOUSE et ne tarde pas à s'engager avec elle dans des gorges, dont on aperçoit de loin l'ouverture béante, au milieu de laquelle s'érigent, vaguement estompées de violet, les montagnes qui encerclent à l'Ouest la vaste plaine de GUELMA.

Dans l'intérieur des gorges, la voie ferrée suit constamment la rivière sur sa rive gauche. Le passage est des plus étroits et, par les grandes crues d'hiver, il n'est pas rare de voir la SEYBOUSE venir battre le pied des talus du chemin de fer consolidé en maints endroits par d'épais murs de

soutènement. Des deux côtés de la voie, les roches, à travers lesquelles la SEYBOUSE s'est frayé un passage à grande peine, se dressent, à une hauteur de vingt mètres environ, presque verticales, couvertes de bouquets de lentisques et de myrtes sauvages parmi lesquels des chèvres mêmes pourraient difficilement se tenir. Par place, la roche apparaît, toute blanche et dénudée trouant de ses arêtes vives le manteau de verdure que lui tissent les buissons dans leur folle chevauchée pour atteindre les crêtes dominant la voie des deux côtés. Sur la berge de la SEYBOUSE, sillonnée par le chemin de fer, des tamarins au feuillage éploré baissent leurs branches jusque dans l'eau, tandis que par ci, par là, tantôt des trembles ou des ormeaux élancés, tantôt des cactus trapus avec leurs raquettes épineuses agrémentées de pompons de fruits jaunes, verts, rouges, orangés, mettent quelque diversité dans l'aspect monotone et sauvage à la fois des gorges qui se prolongent ainsi, sur une longueur de près de 2 kilomètres, au bruissement de la rivière traînant languissamment, en été, avec impétuosité, en hiver, ses eaux uniformément grises à toute époque de l'année.



#### GUELMA

Après avoir serpenté le long de ce couloir naturel, la voie ferrée aboutit dans une sorte de cirque formé par les montagnes, entre lesquelles s'étend la plantureuse vallée de GUELMA. Là se trouve la station du NADOR, du nom de la montagne, dont les gorges livrent passage à la SEYBOUSE.

Ce nom arabe de NADOR signifie « *observatoire* » ; et, de ce fait, du haut de cette montagne, médiocrement élevée pourtant, mais placée en vedette entre l'origine des deux vallées formées par la SEYBOUSE du côté de BÔNE et du côté de GUELMA, on domine ces deux régions ou l'on aperçoit même de la crête la plus haute une bande azurée de mer tout à l'extrémité de l'horizon, au pied du mont EDOUGH, solitaire au lointain.

En dehors des bâtiments de la gare il n'existe, au NADOR, que quelques maisonnettes affectées, les unes au service d'une mine située à 15 kilomètres de la station et exploitée par la société belge de la « *Vieille-Montagne* », les autres à une plâtrière sise au pied de la montagne sur l'autre rive de la SEYBOUSE et exploitée par M. ROSSY, de BÔNE. La mine du NADOR, placée dans le massif montagneux qui s'enfonce vers le Sud-ouest, contient des minerais de zinc, de plomb et d'antimoine, d'un écoulement certain sur les principaux marchés européens.

Dans cette partie de la commune mixte de la SEFIA, séparée à l'Ouest par la SEYBOUSE et son affluent l'oued HALIA, de la commune de plein exercice de PETIT et de la commune mixte de l'OUED-CHERF, on ne compte qu'une seule exploitation agricole d'une importance réelle, c'est le domaine de l'OUED-HALIA, l'ancienne propriété de Mme veuve PATHIE, entre les mains aujourd'hui de MM. COCQUEBERT et Cie, de PARIS. Ce domaine occupe une superficie de 200 hectares. Situé à 600 mètres environ de la station, il s'étend entre la montagne et les rives de la SEYBOUSE, de l'oued HALIA et d'un affluent de ce dernier, le BOU-MIA. Mi-partie coteau, mi-partie plaine, il se prête aux cultures les plus variées. Le vignoble, qui y a été planté sur une superficie de 44 hectares, produit un vin estimé vendu très couramment sur le marché parisien et produisant, bon an, mal an, une récolte de 3 000 hectolitres.



La SEYBOUSE (région de GUELMA)

Cette propriété, créée à son origine par le caïd ALI, est traversée dans toute son étendue par un canal, qui détourne les eaux du BOU-MIA, assure la parfaite irrigation du domaine et fait, par une chute de 12 mètres, marcher un moulin de deux paires de meules destinées à la

mouture arabe.

L'eau ne tarit jamais et, par son abondance, permet d'entretenir de superbes jardins occupant 2 hectares de superficie et où croissent toutes les variétés d'arbres fruitiers. Le rendement des céréales y est aussi de beaucoup supérieur à celui de la plaine, car la présence de nombreux cours d'eaux que nous avons signalés entretient, dans les parties basses du domaine, affectées principalement à ces cultures, la fraîcheur et l'humidité indispensables.

Aux bâtiments de la ferme et du moulin, entourés de grands arbres plantés au sommet du coteau où le vignoble déploie sa robe d'émeraude, est annexée une grande cave, où la vendange subit sur place l'opération de la vinification, au lieu d'être transportée, comme par le passé, à HELIOPOLIS. La proximité de la station rend ainsi le transport plus facile et moins onéreux.

Après avoir dépassé ce domaine, le chemin, qui conduit à la mine du Nador, s'enfonce dans la montagne à travers les larges espaces couverts d'oliviers sauvages et de chênes. A trois kilomètres environ de la station vient s'embrancher, sur ce chemin, la route conduisant à l'Oued-CHAM et à LAVERDURE.

La colonisation ne s'est pas encore emparée de ces vastes étendues pittoresques, mais sauvages, où, en de rares endroits seulement, les indigènes des douars N'BAÏLS et des OULED-DAN cultivent primitivement quelques maigres lopins de terre enclavés dans la broussaille ou la forêt.

A une faible distance de la mine du NADOR, coule une source thermale très estimée des indigènes de la contrée pour ses vertus curatives. C'est l'HAMMAM-N'BAÏLS, autour de laquelle se voient encore des vestiges de l'occupation romaine.



HAMMAM N'BAÏLS

Toute cette partie de la commune mixte de la SEFIA est riche d'ailleurs en souvenirs antiques. On y a relevé un grand nombre d'inscriptions latines, libyques et puniques.

#### **Mine du NADOR (N'BAÏLS)**

La mine du Nador, connue des romains dans l'Antiquité, située près de SOUK-AHRAS, à 23 km au Sud-est de GUELMA et à 50 kilomètres de la frontière tunisienne. C'est l'un des plus importants gisements de métaux non ferreux d'Algérie.

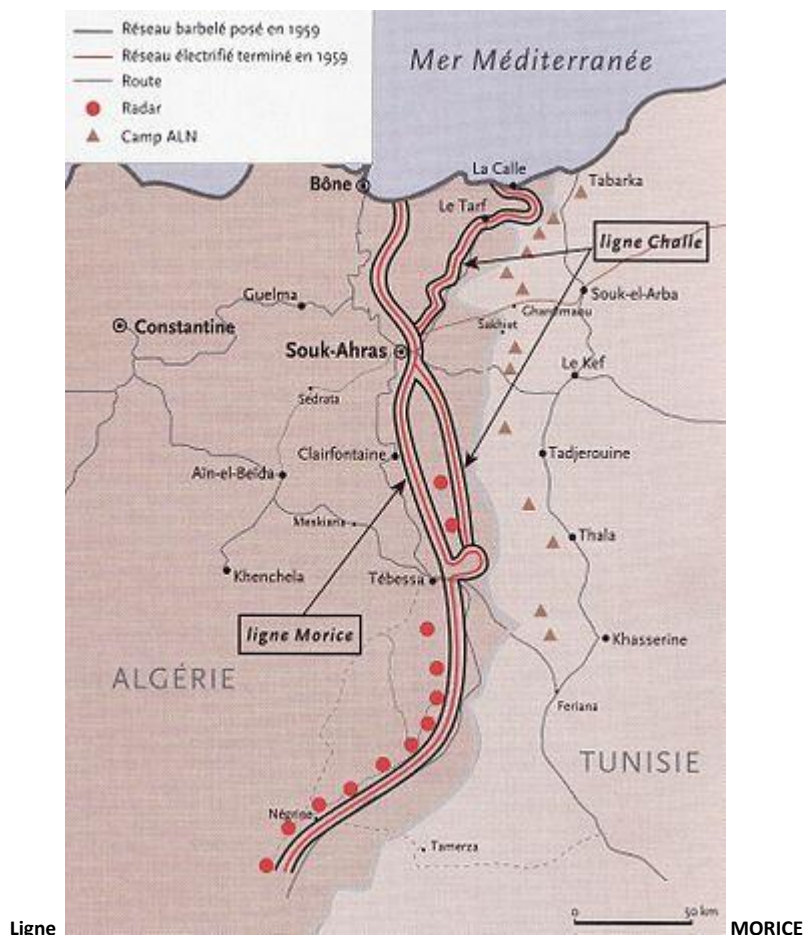
La mine du Nador a été creusée au beau milieu du Djebel Nador, massif montagneux qui s'enfonce au Sud de GUELMA et culmine à 1 108 mètres d'altitude, au sommet éponyme.



Nadorite

La composition géologique du Djebel NADOR est étudiée lors de la forte croissance économique mondiale des années 1850. A une faible distance de la mine, la source thermale et son village d'HAMMAM N'BAIL, autour de laquelle se voient encore des vestiges de l'occupation romaine, est très estimée pour ses vertus curatives. La mine contient des minerais de zinc de plomb et d'antimoine, les deux premiers gisements étant en fin de vie. Au 19<sup>e</sup> siècle, le minerai de zinc subissait une calcination sur place avant d'être transporté par charrettes sur 15 kilomètres, jusqu'à la voie ferrée construite en 1865. Traversant les gorges du NADOR, le chemin de fer reliait GUELMA au port de BÔNE. Le minerai était ensuite expédié en Belgique via CETTE ou ANVERS, vers la fonderie d'HOLLOGNE-AUX-PIERRES, qui fournissait dès 1872 la totalité du « blanc de zinc » de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la VIEILLE-MONTAGNE puis a constitué en 1912, avec près de 40 000 tonnes, le premier producteur mondial de zinc.

La mine fut ensuite exploitée au 20<sup>e</sup> siècle par la Compagnie des mines de La LUCETTE, spécialisée dans l'antimoine, qui exploitait principalement celle d'AÏN KERMA, mais a souhaité trouver un relais de croissance lorsque celle-ci a commencé à s'épuiser progressivement. La mine du NADOR monte à son tour en puissance, avec une production deux fois plus massive celle d'AÏN KERMA, même si elle est d'une teneur environ trois fois moins élevée. Alors qu'elle produisait, au début, du zinc, la mine du NADOR devient peu à peu le principal fournisseur d'antimoine d'Algérie, avec 6000 tonnes par an, soit l'équivalent de la consommation totale française et toujours 5 517 tonnes en 1956, année où le conseil d'administration examine une proposition de fondre l'antimoine sur place, plutôt que l'acheminer par camions, trains et bateaux vers la fonderie de LAVAL, via le port de BÔNE.



Ligne

MORICE

La mine du NADOR est aux débuts de la guerre d'Algérie la cible du FLN/ALN, qui cherche des explosifs de mine. Son directeur prévient les autorités et obtient des fusils, qu'il distribue aux cinq familles d'européens vivant autour. Malgré cela, la mine est pillée, dans la nuit du 7 au 8 novembre 1954 par un commando, provoquant l'arrivée immédiate de blindés français, qui fouillent le secteur. La région de SOUK AHRAS connaît alors des embuscades tout autour de SAKIET SIDI YOUSSEF (Tunisie). Celle-ci est placée, une semaine plus tard, sous la protection d'un détachement de chasseurs alpins l'armée française, qui y restera huit ans, jusqu'en 1962. Les ouvriers habitent pour la plupart loin de la mine et dispersés, ce qui permet au FLN d'exercer des menaces sur eux, mais la plupart ne participent pas à la grève de 1958. En 1959, avec l'autre principal gisement algérien de la compagnie, celui d'AÏN KERMA, elle produit 8 200 tonnes par an, malgré la guerre d'Algérie.

### La bataille des frontières



Surveillance de la ligne MORICE par des soldats français à SOUK AHRAS

La bataille des Frontières, ou bataille du barrage, est l'ensemble des opérations militaires menées principalement sur la frontière algéro-tunisienne pendant la guerre d'Algérie, du 21 janvier au 28 mai 1958, par les unités parachutistes de l'armée française contre les tentatives de franchissement en force du barrage de la ligne MORICE par les combattants algériens de l'Armée de libération nationale (ALN), la branche armée du FLN, stationnés en Tunisie. Elle fut la plus grande bataille de toute la guerre d'Algérie.

Les furieux combats portent un coup fatal aux combattants de l'ALN. Cette défaite débouche sur une crise politique sans précédent au sein du FLN. Trop éprouvé par le choc frontal avec le barrage électrifié et les unités parachutistes, l'ALN renonça à poursuivre son offensive....

Si vous souhaitez en savoir plus : [http://soukahrascity.blogspot.fr/2013/12/la-bataille-de-souk-ahras\\_23.html](http://soukahrascity.blogspot.fr/2013/12/la-bataille-de-souk-ahras_23.html)

### DEPARTEMENT

Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962 ; code 9 C.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.



Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA CALLE, CLAIRFONTAINE, GUELMA, SOUK AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de SOUK-AHRAS comprenait 9 localités : AÏN SEYNOUR - DREA - GAMBETTA - LAVERDURE - MERAHNA - **NADOR** - SOUK AHRAS - VILLARS - ZAROURIA

## MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n° 57361 de la Commune Mixte de LA SEFIA, mentionne **174 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

### Les natifs de NADOR sont mentionnés en rouge.

ABBACI Rabah (Mort en 1915) - ABBACI Salah (1914) - ABDESSEMED Abdelkader (1915) - ALLARA Albert (1914) - AMAIRIA Mohammed (1917) - AMAMRA Mahmoud (1917) - AMBARD Paul (1915) - AOUADI Ahmed (1915) - AOUISSIA Ammar (1917) - ARAIBIA Ziadi (1917) - ARAR Ahmed (1914) - ARFA Djaballah (1915) - ARFI Atman (1914) - ARFI Mébrouk (1919) - AUDIBERT Félix (1916) - AYOUAZI Moussa (1918) - AZAIZIA Fadel (1914) - AZAÏZIA Rabah (1916) - AZOUGUEN Salah (1916) - BECHAGRA Bachir (1918) - BEDDIAF Amara (1914) - BEDDIAR Hamida (1918) - BEDJAOUI Mohammed (1918) - BEKAKRIA Boudjema (1916) - BEKAKRIA Brahim (1917) - BEKAKRIA Louadi (1917) - BEKHAIRIA Boudali (1916) - BEKKOUCHE Ali (1914) - BELAÏD Ammar (1915) - BELFARHI Ferhi (1918) - **BELOUCIF Cherif (1918)** - BEN SALAH Mohamed (1918) - BENOURI Mohamed (1919) - BERRAHLIA Tahar (1915) - BETBEDER MATIBET Jean (1917) - BOU MAÏZA Djeziri (1916) - BOUADJILA Amara (1915) - BOUALAG Necib (1916) - BOUCHARMA Abdallah (1918) - BOUGHERARA Mohamed (1916) - BOUHAMA Layachi (1918) - BOUHAMLA Larbi (1916) - BOULTIF Mahmoud (1919) - **BRAHMIA Mohamed (1918)** - **BRAHMIA Mohamed Ben Ahmed (1918)** - CASANOVA François (1918) - CHAFAÏ Mohamed (1919) - CHAKRI Ali (1916) - CHANAÏ Brahim (1917) - CHARLIER Sébastien (1915) - CHEBBI Belkassem (1918) - CHENNAFA Bou Salem (1918) - CHERAIFIA Ahmed (1918) - CHERAIFIA Mohammed (1914) - CHERAÏRIA Bouguerra (1917) - CHERGUI Ahmed (1914) - CHERRY Bernard (1915) - DAOUDI Saadi (1919) - DEBARD Alfred (1917) - DEGOUL Paul (1914) - **DAHAMCHIA Ammar (1918)** - DEHAMENIA Aïssa (1918) - DJABALLA Salah (1918) - DJABER Messaoudi (1915) - DJEBABLA Mohammed (1918) - DJEBABLIA Ahmed (1914) - DJEBABLIA Hasnaoui (1914) - DJEBLI Salah (1916) - DJEBLI Tahar (1915) - DJEFALIA Hadj Ben Ali (1918) - DJOUAIBIA Ramdane (1915) - DOUAFLIA Mohammed (1915) - DOUAÏBIA Abdallah (1916) - DRABSIA Mohamed (1915) - DRIES Sifi (1918) - EL MAADI Messaoud (1918) - **FARAH Abdallah (1915)** - FEHADA Brahim (1916) - FERAGUI Mohamed (1916) - FINK Henri (1915) - **FISSEL Ammar (1917)** - GAHAMIA Ali (1916) - GERBER Joseph (1916) - GHERAIBIA Amar (1918) - **GHEZALI Lakhdar (1915)** - GHEZALI Mohamed (1917) - GILLI Louis (1914) - GOUASMI Belkhir (1917) - GUENAOUI Fadla (1917) - GUERFI Abdallah (1918) - GUERFI Mohamed (1916) - HADJI Ahmed (1918) - HADJIH Nouri (1914) - HAMANDA Amer (1914) - HAMMOUDA Moussa (1916) - HANTRI Zerroug (1918) - HAUTMANN Antoine (1915) - HAZAÏMIA Lakhdar (1918) - HOCINE Ammar (1918) - HOUAMLIA Mohamed (1917) - ITIM Otmane (1915) - IVRY Raymond (1918) - KADDACHE Ahmed (1916) - KADDACHE Ali (1914) - KANDEL Charles (1920) - KEDADMIA Ahmed (1916) - KEDDACHE Mesbah (1914) - KHECHAIMIA Mohamed (1915) - KHEDAÏRIA Mohammed (1918) - KHEDER Rebbah (1918) - KHELAÏFIA Mohammed (1918) - KHEMAMSA Mohamed (1915) - KOUADRIA Amara (1915) - LACHI Tayeb (1916) - LAFFITTE Henri (1916) - LALEIMIA Belkacem (1916) - LAMARI Hacène (1916) - LAMERI Belkacem (1915) - LAZZOUN Abdallah (1915) - LOULOU Berkin (1918) - MAAMCHA Moktar (1915) - MAAMCHA Smaïl (1918) - MAHMOUDI Sassi (1917) - MARCHETTI Raphaël (1914) - MARTIN Emile (1919) - MEFGOUD Hachemi (1917) - MEGAÏZI Tahar (1918) - MEHIDI Salah (1915) - MENAS Ali (1916) - MESBAHI Messaoud (1917) - **MESSAOUDENE Mostepha (1914)** - MESSOUBEUR Bouaziz (1918) - MISSUD Jean Carmelo (1917) - MOHAMED Ben Hamouda (1918) - MONEBBAH Ali (1917) - MOUELLA Ahmed (1915) - MOUFOK Mohamed (1918) - NESSAÏBIA Mohammed (1915) - NIVELLE Alexis (1915) - **NOUAOURIA Bahi (1917)** - NOUARI Amara (1919) - PREVOT Edouard (1915) - RAIS Rabia (1916) - RATINET Victor (1914) - RECCHIA Annibal (1916) - REDADA Nouar (1917) - ROUABHIA Ahmed (1918) - ROUAÏNIA Salah (1914) - SAÏDI Ahmed (1918) - SALHI Mohamed (1916) - SAOUDI Tayeb (1915) - SATOUR Messaoud (1915) - SEGHAÏRIA Hamana (1916) - SELLAOUI Ammar (1916) - SERINE Mohammed (1918) - SOUABRIA Mohamed (1918) - SOUALHIA Mohammed (1918) - SOUALMIA Ahmed (1918) - SOUALMIA Fatmi (1917) - TIAH Ahmed (1918) - TOUAHERIA Tahar (1916) - TOUAÏTIA Hamana (1916) - VIANET Henri (1914) - VINCENT Henri (1919) - VUILLIER Alfred (1914) - **YOUSFI Messaoud (1916)** - ZAABOT Tayeb (1915) - ZAHED Belkacem (1917) - ZEDADRA Tayeb (1918) - ZEMMOUR Lakhdar (1919) - ZIAD Ali (1916) - ZIRAOUI Zeghlami (1915) - ZOUAÏMIA Ali (1916) - ZOUAÏMIA Amar (1918) -

Tableau d'honneur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>

Et si vous souhaitez en savoir plus, cliquez SVP, sur un de ces liens qui ont permis d'élaborer cette synthèse :

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/ai539ytc>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5600714w/f101.image.r=.langFR>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Mine\\_du\\_Nador\\_N%27Ba%C3%AFIs](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mine_du_Nador_N%27Ba%C3%AFIs)

[http://www.laverdure-mechroha-2012.sitew.com/#Page\\_1.A](http://www.laverdure-mechroha-2012.sitew.com/#Page_1.A)

[http://aj.garcia.free.fr/site\\_hist\\_colo/livre3/L3p404.htm](http://aj.garcia.free.fr/site_hist_colo/livre3/L3p404.htm)

[http://www.academia.edu/7162329/Arch%C3%A9ologie\\_dun\\_territoire\\_de\\_colonisation\\_en\\_Alg%C3%A9rie\\_La\\_commune\\_mixte\\_de\\_La\\_Calle\\_1884-1957](http://www.academia.edu/7162329/Arch%C3%A9ologie_dun_territoire_de_colonisation_en_Alg%C3%A9rie_La_commune_mixte_de_La_Calle_1884-1957)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnie\\_des\\_mines\\_de\\_La\\_Lucette](https://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnie_des_mines_de_La_Lucette)

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**